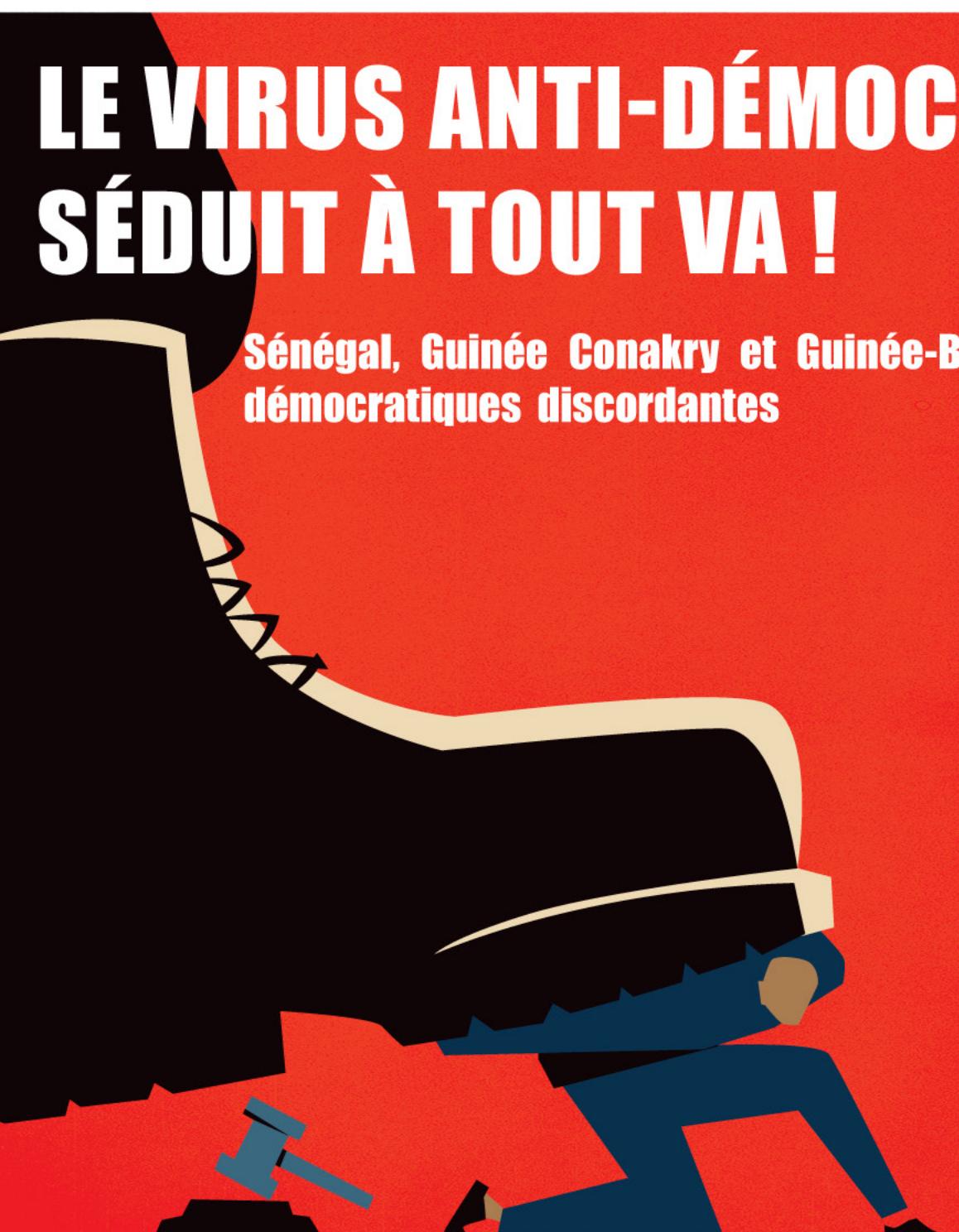


**ROSA LUXEMBURG STIFTUNG**

WEST AFRICA OFFICE

# **LE VIRUS ANTI-DÉMOCRATIQUE SÉDUIT À TOUT VA !**

Sénégal, Guinée Conakry et Guinée-Bissau : transitions  
démocratiques discordantes



**Bruno Sonko**

**FONDATION ROSA LUXEMBURG  
BUREAU AFRIQUE DE L'OUEST**

# **LE VIRUS ANTI-DÉMOCRATIQUE SÉDUIT À TOUT VA !**

***SÉNÉGAL, GUINÉE CONAKRY ET GUINÉE-BISSAU : TRANSITIONS  
DÉMOCRATIQUES DISCORDANTES***

— BRUNO SONKO

**FONDATION ROSA LUXEMBURG  
BUREAU AFRIQUE DE L'OUEST**



## **IMPRINT**

Publié par Fondation Rosa Luxemburg - Bureau Afrique de l'Ouest

Auteur : Bruno Sonko

Design de couverture et editoriale : Yessine Ouerghemmi

Cette publication, ou des extraits de celle-ci, peuvent être utilisés gratuitement par d'autres, à condition de citer correctement la publication originale. Le contenu de cette publication ne reflète pas nécessairement l'opinion officielle de la Fondation Rosa-Luxemburg. Les auteurs sont responsables des informations et opinions qui y sont exprimées.



**ROSA LUXEMBURG STIFTUNG**

WEST AFRICA OFFICE

Dr. Bruno Sonko est chargé de programme au bureau de l'Afrique de l'Ouest de la Fondation Rosa Luxemburg à Dakar, au Sénégal.

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>Introduction.....</b>	4
<b>I Élections au Sénégal de 2024: quand les politiques veulent confisquer le droit de vote du peuple sénégalais ! .....</b>	7
Arguments déclamés par les principaux acteurs et logiques d'action:	
Le conseil constitutionnel : la loi, rien que l'application de la loi... .....	10
Les 19 candidats retenus officiellement : le respect de la loi, du calendrier électoral et des décisions du conseil constitutionnel .....	11
La majorité présidentielle et ses alliés: les querelles crypto personnelles ont-elles justifié le refus d'aller aux élections ? .....	11
Quelle est la position de la société civile ? .....	12
Conclusions .....	13
<b>II Entre lutte de libération et trafic de drogues : le rôle de l'armée dans la politique de la Guinée-Bissau .....</b>	15
L'omniprésence des militaires dans le pays .....	16
Une stabilité politique précaire .....	18
Rapports de forces – quel système politique pour la Guinée Bissau ? .....	21
<b>III La république de Guinée : incertitudes autour de la trajectoire politique.....</b>	24
<b>Notes de fin de texte .....</b>	30

## INTRODUCTION

Utiliser l'expression « séduction des régimes autoritaires » peut prêter à sourire. En effet, il fut un temps où les nombreux coups d'états militaires qui secouaient la sous-région ouest africaine étaient vivement décriés, tant par les populations africaines que par la communauté internationale. Hélas ! Aujourd'hui, est-ce toujours le cas ? Sommes-nous toujours dans une dynamique de dénoncer les coups de force, notamment ceux qui font l'actualité récente dans les pays tels que le Burkina-Faso, le Mali, la Guinée ou encore le Niger ? Qu'en est-il des idéaux de la démocratie tant vantés par les puissances occidentales et relayés par les organisations de la société civile, les médias et groupes de pression de toute sorte ?

La démocratie est en difficulté dans l'espace francophone africain (du Maghreb à l'Afrique centrale). Seule la démocratie sénégalaise était présentée encore comme un modèle réussi, jusqu'à la tentative initiée par le président Macky Sall en février 2024, de repousser les élections à décembre 2024, alors qu'il était en fin de mandat. Heureusement que le Conseil constitutionnel du Sénégal a refusé le prolongement de son mandat permettant ainsi de sauver les apparences d'une démocratie sénégalaise en difficulté.

Avec les 5 coups d'Etat depuis 2020 observés dans les pays de l'Afrique de l'ouest et du centre, des gouvernements de transitions ont été mis en place pour expédier les affaires courantes, faire les réformes nécessaires pour poser les bases d'une véritable démocratie. La problématique des transitions démocratiques sera donc au cœur de ma réflexion. L'intention est d'essayer de comprendre pourquoi note-t-on un soutien de plus en plus marqué des populations, en faveur de nouveau régimes militaires en Afrique. Pour ce faire, plusieurs angles d'attaques seront abordés, notamment le vieux débat sur les rapports entre « l'armée et le politique » : pourquoi dans un certain nombre de pays de notre sous-région, nombreux sont celles et ceux qui soutiennent ouvertement des régimes anti-démocratiques ? Comment expliquer ce phénomène surtout que l'on semblait enfin ancrer de manière définitive, la transmission pacifique du pouvoir dans notre sous-région ? Pour comprendre cette situation, Kimba Idrissa nous dit « *qu'il faut se référer aux caractéristiques de ces armées notamment leur genèse, l'environnement institutionnel et sociopolitique ainsi que le contexte sociologique et socio-économique dans lesquels elles évoluent (Idrissa, K ; 2008)<sup>(1)</sup> ; Ce débat, vieux de 40 ans, est loin d'être clos. Les coups d'Etat en Afrique ont fait couler beaucoup d'encre depuis la fin des années 1960 jusqu'au début des années 1980. Les écrits s'y rapportant portent beaucoup plus sur les pouvoirs militaires que sur les facteurs qui pourraient expliquer la forte présence de l'armée en politique dans certains pays et la permanence de la menace de coup d'Etat ... La recherche sur la question s'est même sensiblement relâchée depuis le début des années 1990 avec la fin de la guerre froide, le vent de démocratisation qui l'a suivi et la démilitarisation des systèmes politiques africains... L'actualité du thème est loin de s'émousser, en dépit du vent de démocratisation qui souffle en Afrique et de la mode des conférences nationales qui prennent le relais des putschs militaires. Car en vérité beaucoup d'entre elles ont l'allure d'un coup d'Etat civil. Justement, la démocratie amène elle aussi son cortège de coups d'Etat ».*

D'où selon lui, la nécessité de bien comprendre les aspects relatifs à la légitimation de ces pouvoirs militaires c'est-à-dire leur organisation et leur gestion du pouvoir, les politiques sociales, les logiques économiques des régimes militaires, etc., mais également de faire le bilan de ces systèmes politiques à travers des analyses comparatives, mais surtout, de bien cerner le rôle de l'armée dans la transition démocratique et les voies les plus appropriées pour remédier à la militarisation des systèmes politiques en Afrique.

Par ailleurs, il faut noter que plus de 30 années après l'instauration du multipartisme et de la démocratie, peu de pays francophones ont assisté au passage de témoin entre un président sortant élu et un président entrant élu. Des pays comme la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Cameroun, le Togo, le Gabon, la Centrafrique, le Congo (Brazzaville), l'Algérie, la Tunisie, la Guinée, le Tchad n'ont jamais connu cette expérience qui vient souvent légitimer la démocratie. Aux côtés de ces pays, le Mali et le Niger l'ont connu une seule fois sans que le successeur ne puisse à son tour passer le témoin à un nouveau président élu.

Ce faisant, « Discuter » le concept de démocratie et le confronter aux réalités sociologiques particulières de l'Afrique sera aussi abordé dans cette contribution. L'apprehension de ce concept a connu plusieurs évolutions. Huntington (Huntington, 1993) parle de « transition » et de « consolidation » démocratiques <sup>(III)</sup>. Tout comme lui, d'autres auteurs mettent en avant le rôle des acteurs individuels et collectifs dans les changements de régimes, aussi bien que sur les institutions qui encadrent et limitent le champ de leur action.

D'autres par contre, mettent en exergue les modes de transition et distinguent, d'une part, les transitions résultant des dynamiques du bas dans lesquelles, sous la pression des gouvernés, les régimes autoritaires sont obligés d'abandonner le pouvoir ; d'autre part, les transitions « top down » dans lesquelles les régimes autoritaires en place disposent de suffisamment de ressources de cohésion pour dicter les nouvelles règles du jeu<sup>(III)</sup> (O'Donnell et Schmitter, 1986 : 39).

Plusieurs élections doivent se tenir entre 2024 et 2025 dans notre sous-région, notamment celles présidentielles au Sénégal, au Ghana, Burkina-Faso, Mali, Guinée-Bissau, etc. La situation préélectorale dans ces différents pays et les multiples difficultés <sup>(IV)</sup> liées au processus électoral font présager de possibles tensions post-électorales. Au Mali et au Burkina-Faso, les élections ont été reportées par les régimes militaires en place, pour divers motifs ; au Sénégal, le report de l'élection présidentielle a été acté dans la mesure où le scrutin initialement prévu pour le 25 février 2024 s'est tenu un mois plus tard, avec son lot de troubles sociaux.

Les années 2024 et 2025 verront normalement, l'organisation d'élections présidentielles dans une vingtaine de pays environ en Afrique<sup>1</sup>, notamment au Sénégal, au Ghana, au Mali, Niger, Botswana, Guinée Bissau, République de Guinée, Côte d'Ivoire etc. Ces élections sont porteuses de nombreux défis pour les populations en termes d'appropriation et d'ancrage de la démocratie ; souvent aussi, elles constituent des moments pendant lesquels, des troubles sociaux et violences sont notés. En effet, rares sont les cas où de tels faits ne sont pas signalés. Augustin Loada<sup>(V)</sup> le rappelle opportunément lorsqu'il soutient que : « ... *l'observation empirique des processus démocratiques suggère que la démocratie ne se limite pas aux droits politiques, ni à la participation politique, encore moins au rituel électoral. En Afrique par exemple, les élections – loin de constituer un moyen pacifique de gérer les conflits et de promouvoir la coopération des élites, comme le suggèrent certains minimalistes – apparaissent comme l'une des principales sources des conflits. Pour s'en convaincre il suffit de se rappeler les violences qui ont marqué et continuent d'affecter les processus électoraux dans de nombreux pays africains, que ce soit avant, pendant ou après les scrutins* ».

---

1. <https://africacenter.org/fr/spotlight/2024-elections/> : pas moins de 19 pays sont concernés en 2024 par des élections présidentielles ou générales.

Le choix sera fait dans cette contribution, de ne se prononcer que sur quelques pays, en mettant en exergue les contextes et situations particuliers; un focus sera fait notamment sur la sous-région ouest africaine, et concertera trois pays: le Sénégal, la Guinée-Conakry et la Guinée-Bissau.

Par conséquent, nous reviendrons sur les principaux enjeux de ces élections, notamment sur les modalités ou les logiques d'action des différents acteurs (partis politiques, armée, société civile, différentes institutions, etc.), les principaux enjeux et obstacles qui pourraient peut-être remettre en cause la transmission démocratique du pouvoir dans ces pays cibles.

# ■ ÉLECTIONS AU SÉNÉGAL DE 2024: QUAND LES POLITIQUES VEULENT CONFISQUER LE DROIT DE VOTE DU PEUPLE SÉNÉGALAIS !

---



Au Sénégal, pour la première fois depuis 1967, les élections présidentielles ne se sont pas tenues à date échue, en raison de la décision prise par le président sénégalais, M Macky Sall, d'abroger le décret convoquant le corps électoral<sup>2</sup>; pour justifier cette décision, Macky Sall a prétexté des accusations de corruption de hauts magistrats (les juges du conseil constitutionnel pour ne pas faire dans la demi-mesure !) dans le cadre du choix des candidats à l'élection présidentielle ; accusations déclamées par le camp du candidat Karim Wade et fortement soutenues par le parti présidentiel (APR) qui tous deux, ont décidé de la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire chargée de faire la lumière sur ces faits gravissimes. Résultat : en un temps record, la commission d'enquête fut mise sur pied, malgré les fortes réticences des principaux partis d'opposition ; et pour pimenter quelque peu la trame, c'est Amadou Ba, premier ministre en exercice et candidat de la majorité présidentielle qui est accusé d'avoir corrompu deux juges du conseil constitutionnel ; le camp de Macky Sall ira même plus loin, en votant une proposition de loi constitutionnelle qui reportera les élections présidentielles au 15 décembre 2024 !

L'hypothèse que nous posons ici est la suivante : la transmission pacifique du pouvoir au Sénégal en vue de la présidentielle de 2024 a posé problème et connu des ratés en raison principalement de la posture présidentielle qui a fragilisé les institutions sénégalaises, notamment la justice et l'assemblée nationale. Pour éviter une telle situation dans le futur, il faut une **désintrication** du pouvoir présidentiel d'avec les autres institutions, accolée avec un renforcement des pouvoirs de l'assemblée nationale et la justice en particulier. Quand bien même nous prêcherions in deserto, rarement dans la trajectoire politique récente de ce pays, le présidentialisme n'aura été aussi prosaïque et partant, contribué à rogner de manière significative, les prérogatives de ces contre-pouvoirs. Certes, le Sénégal a traversé des crises politiques majeures par le passé, en 1988 et en 1993<sup>3</sup> ; mais une crise provoquée et entretenue par l'exécutif et le législatif et mettant en exergue une contradiction et ou une confrontation forte, entre ces pouvoirs et celui judiciaire, n'est pas fréquente et pourrait être porteuse d'un reniement sans précédent, des acquis démocratiques au Sénégal.

Or, la tenue d'élections présidentielles transparentes et le respect du calendrier électoral sont un gage de la vitalité démocratique du Sénégal. Cette vitalité démocratique sénégalaise tant vantée de par le monde a été aujourd'hui remise en cause par les agissements du camp présidentiel (Benno Bok Yaakar), qui a tout bonnement depuis 2019, décide d'écartier tout candidat susceptible de lui contester sa réélection. Pour ce faire, tous les moyens ont été déployés, conventionnels comme non conventionnels, pour écarter Karim Wade et Khalifa Sall de la course à la présidentielle en 2019 ; et Ousmane Sonko en 2024. On peut donc soutenir que le mal est d'abord *ab intra*, profondément ancré.

Toute une scénographie pour reporter les élections présidentielles du 25 février 2024 a été imaginée ou mise en œuvre par le camp présidentiel et son allié de circonstance, le PDS (Parti démocratique sénégalais) ; cette scénographie est mielleuse ou fielleuse selon

- 
2. Cette décision présidentielle d'abrogation de ce décret a été prise seulement 10 heures avant le début de la campagne présidentielle !
  3. Les élections de 1988 et 1993 ont été marquées par de nombreux troubles avec l'assassinat du vice-président du Conseil constitutionnel en 1993 et l'état de siège décrété en 1988 par l'ancien président Abdou Diouf.

celui qui la porte ; tout y passe : insécurité dans le voisinage immédiat, forces occultes et connexions avec des forces étrangères, menaces de tout genre, etc., relayeurs d'opinion et campagne dans les médias.

Dans cette stratégie de minoration ou de disputation des magistrats du conseil constitutionnel, ce qui pose encore problème, c'est que la personne qui a été accusée de corruption de magistrats du conseil constitutionnel n'était autre que le premier ministre de Macky Sall, M Amadou Ba ; et pourtant, ledit concerné n'a nullement été inquiété par la justice sénégalaise. Itou, les accusateurs qui affirmaient disposer de preuves se sont fait discrets ; et ont même changé de fusil d'épaule, en abandonnant ces accusations de corruption et en oblitérant la commission d'enquête parlementaire, pour finalement se plaindre du processus électoral et le remettre en cause, avec l'onction des députés de la majorité présidentielle.

Par conséquent, cette stratégie du camp présidentiel pouvait être décrite comme suit : jeter le discrédit sur le conseil constitutionnel, et dans le même temps, lancer une vaste campagne de désinformation de l'opinion, pour justifier le report de la présidentielle. A ce stade, il convenait réellement de faire preuve de discernement sinon le chaos aurait pu s'installer au Sénégal. Aujourd'hui, c'est le Sénégal qui a pâti d'une régression démocratique tragique. Quelle lecture faut-il faire de toutes ces péripéties ? Quelles sont les raisons intrinsèques mais aussi extrinsèques qui justifient cette situation anxiogène ? Quel schéma salvifique pourrait être imaginé pour sortir de l'impasse dans laquelle se trouvait le peuple sénégalais qui lui, souhaitait à tout prix, aller aux élections ?

En d'autres termes, il nous faut être extrêmement vigilants contre tous les relents dictatooriaux qui ont pu ou qui pourraient assombrir la démocratie sénégalaise ; l'enjeu est crucial et la question demeure épineuse ; parce qu'il s'agit de défendre des valeurs telles que la liberté d'expression rudement mise à l'épreuve, de pouvoir choisir librement pour qui l'on souhaite voter ; si ce droit est oblitéré, alors on va tout droit vers la terreur ou l'épouvante. Pendant un moment, il y a eu comme une obsession névrotique<sup>4</sup> du camp présidentiel, de ne pas vouloir une transition démocratique et aussi, un refus manifeste, de se plier à l'injonction du conseil constitutionnel sénégalais, qui avait enjoint au président Macky Sall, d'organiser les élections présidentielles avant le 02 avril 2024 et lui a aussi signifié que son mandat présidentiel prenait fin le 02 avril 2024. En effet, au-lieu de se conformer à cette décision, au contraire, il y a eu une instrumentation par le président sénégalais, d'un pseudo dialogue national, une façon elliptique de parler de tout, sauf de l'essentiel, à savoir, fixer une date pour l'élection présidentielle. Ainsi, le président Macky Sall avait choisi d'organiser des « consultations nationales » pour recueillir l'avis de personnes qui lui sont dévouées, sur la tenue ou non des élections.

Notons au passage que la grande majorité des candidats retenus officiellement par le conseil constitutionnel (17 sur 19), avait refusé de participer à ce dialogue et avait exigé le respect des décisions du conseil constitutionnel. Pour tenter de comprendre ce qui se tramait, il demeure important d'exposer les positions et motivations des principaux acteurs concernés par le processus électoral.

---

4. Expression empruntée à Dr Ghaleb Bencheikh lors d'une conférence prononcée en 2018

## Arguments déclamés par les principaux acteurs et logiques d'action: Le conseil constitutionnel : la loi, rien que l'application de la loi...

Par le passé, il a été souvent reproché au conseil constitutionnel du Sénégal, d'être au service exclusif du camp du président de la république, et de ne jamais prendre en considération les aspirations du peuple et des partis politiques d'opposition ou de la société civile. Il semblerait que pour ce coup-ci, cette institution a choisi de ne dire que le droit et de veiller au respect strict des règles de droit ; même si à l'entame du processus électoral des griefs ont été soulevés ici et là, notamment sur les déficiences du parrainage citoyen, dans l'ensemble, un satisfecit peut lui être décerné, eu égard au dilatoire du camp présidentiel et à ses manœuvres pour retarder ou reporter l'élection présidentielle. En effet, saisi par le président de la république pour donner son avis sur les recommandations issues du pseudo dialogue national qui voulait reporter les élections pour le 02 juin 2024 et remanier la liste des candidats, le conseil constitutionnel a rejeté les recommandations de ce dialogue et a enjoint au président de la république, d'organiser les élections présidentielles dans les meilleurs délais ! Il a aussi arrêté la liste définitive des candidats. Malgré tout, cette posture lui a valu des critiques acerbes de certains (partis politiques ou médias)<sup>56</sup> qui manifestement, ne voulaient pas aller aux élections dans les meilleurs délais. D'aucuns ont souhaité occire le conseil constitutionnel et ont agité l'idée de sa dissolution, rien que ça ! L'on pourrait comprendre ou accepter que cette stratégie fusse celle de l'opposition ou des candidats recalés ; mais lorsque cette démarche est soutenue et même provient du camp présidentiel, cela pose problème. Pour décrédibiliser le conseil constitutionnel, après ses accusations de corruption<sup>7</sup> jusque-là non encore prouvées d'ailleurs, le Parti Démocratique Sénégalais(PDS) a introduit début mars 2024 un recours auprès de la Cour suprême du Sénégal pour stopper encore une fois le processus électoral<sup>8</sup>. Cette requête fut soutenue par l'un des proches du président Macky Sall, en l'occurrence son ministre Mame Mbaye Niang qui avait déclaré que le conseil constitutionnel avait outrepassé ses prérogatives et avait également violé le code électoral<sup>9</sup>.

En outre, tous les jours, à la télévision comme au niveau de certaines radios ou réseaux so-

5. <https://www.jeuneafrique.com/1544780/politique/au-senegal-face-a-macky-sall-le-conseil-constitutionnel-se-rebiffe/>

6. Un front regroupant des candidats recalés pour l'élection présidentielle a été mis sur pied avec le PDS comme maître d'œuvre ; par ailleurs, l'on note dans les médias, une forte campagne pour un report des élections présidentielle en arguant de divers motifs.

7. Le PDS cite des enregistrements audio où on entendrait la voix du premier ministre Amadou Ba qui proposerait de l'argent à des juges du conseil constitutionnel ; toutefois il est difficile d'attester de l'authenticité de ces audio.

8. [https://www.senenews.com/actualites/recours-devant-la-cour-supreme-ce-que-cherche-vraiment-le-pds-devoile\\_487749.html](https://www.senenews.com/actualites/recours-devant-la-cour-supreme-ce-que-cherche-vraiment-le-pds-devoile_487749.html)

9. [https://senego.com/mame-mbaye-niang-ne-lache-pas-la-constitution-et-le-code-electoral-ont-ete-violes\\_1672364.html](https://senego.com/mame-mbaye-niang-ne-lache-pas-la-constitution-et-le-code-electoral-ont-ete-violes_1672364.html)

ciaux, des journalistes ou chroniqueurs maison, abanaient et travaillaient au corps l'opinion, pour qu'elle accepte l'idée d'un report de la présidentielle ! Toutes sortes de remarques ou arguments furent apportés, les uns plus mièvres que les autres, au gré des humeurs ou intérêts de ceux qui les commandaient ; à tel point qu'au Sénégal, la profession journalistique est plus que jamais galvaudée. Les conséquences de cette approche obsidionale et de ce manque de prudence dans la présentation des faits sont parfois regrettables.

En tout état de cause, c'est le temps de la déprise du pouvoir présidentiel sur les institutions judiciaires, notamment le conseil constitutionnel qui, nonobstant les critiques et attaques portées contre lui, a fait preuve de constance dans les actes qu'il a posés depuis le début du processus électoral, même si cela étonne encore beaucoup. Il a rappelé à tous, qu'il reste et demeure le juge des élections et a finalement fixé la date des élections présidentielles au 24 mars 2024.

### **Les 19 candidats retenus officiellement : le respect de la loi, du calendrier électoral et des décisions du conseil constitutionnel**

Leur hantise : le report de l'élection et la reprise totale du processus électoral, alors que leur candidature avait déjà été validée par le conseil constitutionnel ! Leur position demeurerait légitime. A l'exception des deux anciens premiers ministres de Macky Sall, en l'occurrence Boune Abdallah Dione et Amadou Ba (dans une moindre mesure)<sup>10</sup>, tous les candidats validés officiellement ont dénoncé les manœuvres du camp présidentiel et de son allié le PDS, visant à annuler leur sélection. En outre, ils ont refusé de participer au pseudo dialogue national organisé par le président Macky Sall, dont les conclusions proposant des élections à la date du 2 juin 2024, ont été rejetées par l'ensemble de la classe politique et acteurs de la société civile, par les candidats retenus officiellement et en dernière instance, par le conseil constitutionnel.

Cette posture se comprend. Pourquoi le président Macky Sall n'a-t-il pas directement choisi de négocier avec eux, au-lieu de convoquer des acteurs qui n'ont pas la même légitimité ou parfois qui ne sont même pas candidats ? La question prend tout son sens puisque que le conseil constitutionnel a demandé au président dans une de ses décisions, de fixer une date pour l'élection ; au-lieu de le faire, celui-ci a choisi de consulter d'autres acteurs qui ne devaient pas concourir aux élections.

### **La majorité présidentielle et ses alliés: les querelles crypto personnelles ont-elles justifié le refus d'aller aux élections ?**

La décision du président Macky Sall qui avait abrogé le décret convoquant le corps électoral pour le 25 février 2024 fut la source de toutes les incertitudes liées au respect du calendrier électoral. Les raisons invoquées n'ont convaincu grand monde jusque-là. Les supputations allaient bon train sur les vraies motivations de ce report et diverses positions sont données ; en tout état de cause, la majorité présidentielle regroupée sous l'appellation *Benno Bok Yakaar* a montré des signes de crispation et de désaccord lorsque le candidat Amadou Ba a été désigné pour défendre ses couleurs pour l'élection présidentielle

---

10. Le candidat Amadou Ba lors du pseudo dialogue organisé à Diamnadio a demandé au président que les institutions soient respectées de même que le calendrier électoral.

de 2024. En effet, après l'officialisation de cette candidature, des responsables éminents du parti du président, l'APR (Alliance pour la République), ont purement et simplement refusé de se plier à la consigne générale qui était de se ranger derrière le candidat désigné ; pis, ils ont eux aussi, annoncé leur candidature à la présidentielle, faisant fi des sanctions potentielles et menaces édictées par le président Macky Sall.

Ainsi, Mohamed Boune Abdallah Dione, Aly Ngouille Ndiaye, El Hadj Mamadou Dia – certainement les plus connus – ont rejeté cette décision présidentielle et ont rompu officiellement les amarres. L'on a également noté plusieurs sorties dans les médias, de membres de l'APR fustigeant le choix porté sur Amadou Ba pour défendre leur camp. En effet, plusieurs personnes membres du camp présidentiel, faisant même partie du cercle restreint – Mame Mbaye Niang – ont porté des attaques très dures contre le candidat Amadou Ba. En fait, depuis cette désignation, les attaques ont fusé de partout et furent pour l'essentiel l'œuvre des gens du camp présidentiel<sup>11</sup>. A tel point qu'il convient de se poser la question mais finalement qu'est-ce qui a cloché<sup>12</sup> ?

Ce qui demeure problématique, c'est que des dissensions internes au camp présidentiel liées au choix de leur candidat, ont conduit à vouloir saboter le processus électoral au point d'avoir occasionné le report des élections présidentielles. En outre, dans la prise de décision, on se rend compte que tout gravite autour du président de la république ; cette situation date de l'époque de la crise entre le président Senghor qui avait modifié la constitution en renforçant les pouvoirs du président, à la suite de la crise survenue avec Mamadou Dia en 1962. La crise politique de décembre 1962 a opposé le président du Conseil Mamadou Dia, ainsi que quatre ministres de son gouvernement, au président de la République Léopold Sédar Senghor. Elle marque la fin du régime parlementaire bicéphale (de type Quatrième République et instauré depuis la création de la fédération du Mali) et le début d'un régime présidentiel dans lequel l'UPS (le parti politique de Léopold Sédar Senghor) deviendra partzunique jusqu'en 1976<sup>13</sup>.

## Quelle est la position de la société civile ?

La société civile a tant bien que mal essayé de jouer sa partition dans le cadre des élections présidentielles sénégalaises avec plus ou moins de réussite ; au chapitre des échecs, son incapacité à mobiliser les jeunes citoyens en vue du vote pour cette élection ; en effet, contrairement aux élections en 2012 lorsqu'il a fallu se mobiliser pour bouter le président Abdoulaye hors du pouvoir, cette fois-ci, on n'a pas senti le même engagement. A notre avis cette situation est due à l'ampleur qu'a pris la mobilisation au niveau des différents réseaux sociaux. Résultat, le taux de participation (autour des 61 à 62 pour cent) n'a pas été très élevé et a même été plus faible que celui des élections présidentielles de 2019.

11. [https://www.senenews.com/actualites/souleymane-ndiaye-dg-sapco-amadou-ba-nest-pas-le-candidat-de-bby\\_487078.html](https://www.senenews.com/actualites/souleymane-ndiaye-dg-sapco-amadou-ba-nest-pas-le-candidat-de-bby_487078.html)

12. <https://www.jeuneafrique.com/1547217/politique/au-senegal-amadou-ba-est-il-vraiment-soutenu-par-la-coalition-presidentielle/>

13. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Crise\\_politique\\_de\\_1962\\_au\\_S%C3%A9n%C3%A9gal](https://fr.wikipedia.org/wiki/Crise_politique_de_1962_au_S%C3%A9n%C3%A9gal)

Pour certains, la société civile aura réussi sa mission en dénonçant à plusieurs reprises, les irrégularités notées au niveau du fichier électoral, ou encore en portant des critiques virulentes contre le parrainage citoyen, et en informant la communauté internationale ; ce qui aurait eu in fine, un impact significatif dans la mesure où les élections présidentielles ont finalement été organisées avec un mois de retard. Itou, il y a eu une forte mobilisation contre le report de la présidentielle, à travers les différentes manifestations menées par diverses plates-formes de la société civile, telles que « Aar Sunu Elections », le Front Force 24, etc.<sup>14</sup>. Malgré les répressions de ces manifestations au cours desquelles l'on a noté trois morts, la société civile n'a pas faibli dans sa démarche et aura grandement contribué à alerter les citoyens et la communauté internationale sur les dérives autoritaires du président Macky Sall.

Elle aura remporté son bras de fer puisque les élections présidentielles sénégalaises se sont tenues le 24 mars 2024 et ont été remportées dès le premier tour (ce qui ne s'était jamais produit auparavant), par l'opposant Bassirou Diomaye Diakhar Faye qui rappelons-le, fut libéré de prison à quelques encablures du démarrage de la campagne présidentielle (11 jours avant le vote pour le premier tour).

## Conclusions

La démocratie sénégalaise a remporté une lutte essentielle à travers une nouvelle victoire du candidat de l'opposition, après 2012 et 2024. Malheureusement, cette fois-ci, le tribut payé pour arriver à ce résultat fut très lourd, avec près de 80 morts recensés<sup>15</sup>, et de nombreuses atteintes aux libertés civiles commises par le régime du président Macky Sall, et surtout une mainmise totale et rarement égalée par le pouvoir exécutif (le président de la République notamment), sur le fonctionnement des principales institutions du pays. Il nous semble opportun à ce stade de proposer quelques perspectives ou pistes de réflexion pour corriger les manquements à un bon épanouissement de la démocratie sénégalaise.

En premier lieu, il faut *une désintrication du pouvoir exécutif avec le pouvoir législatif et judiciaire* comme cela a été évoqué dans le cadre de cette analyse. Cette démarche nous semble indispensable pour garantir un bon fonctionnement des principales institutions sénégalaises. A défaut, il sera très difficile d'éviter une mainmise du pouvoir exécutif sur les autres démembrements notamment, législatif et judiciaire.

Le *renforcement du pouvoir judiciaire et son indépendance* vis-à-vis du pouvoir exécutif peuvent contribuer à freiner convenablement les excès notés jusque-là dans l'exercice du pouvoir par les hommes qui ont présidé la nation sénégalaise. Trop souvent, la « machine judiciaire » a été instrumentalisée par le pouvoir exécutif pour brimer des citoyens et exclure des candidats crédibles aux différentes élections. Pourtant l'indépendance du pouvoir judiciaire est consacrée dans la constitution ; mais jusque-là, la justice sénégalaise n'a que peu rempli son véritable rôle ; au contraire, elle est au cœur du système inégalitaire qu'il faut corriger à tout prix ; les nouvelles autorités doivent prendre pleinement conscience de ce problème ; l'espoir est tout de même permis puisque la réforme de la justice a été lancée par le nouveau pouvoir avec une large consultation des acteurs ma-

---

14. <https://www.bbc.com/afrique/articles/c6peq33vy4o>

15. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/03/04/senegal-65-personnes-ont-ete-tuees-lors-des-violences-politiques-entre-2021-et-2024-selon-un-collectif\\_6576387\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/03/04/senegal-65-personnes-ont-ete-tuees-lors-des-violences-politiques-entre-2021-et-2024-selon-un-collectif_6576387_3212.html)

jeurs et des citoyens à travers les réseaux sociaux ; les conclusions de cette consultation citoyenne seront publiées sous peu probablement.

*Le renforcement du pouvoir législatif* afin qu'il joue pleinement son rôle de contrôle de l'action gouvernementale ; en effet, l'assemblée nationale sénégalaise a souvent brillé par sa soumission totale, aux actes et à la volonté du président de la république, sans apporter une contribution et un changement significatif et qualitatif pour le peuple sénégalais. Or comme on le sait, sa mission est de faire la loi et de contrôler le gouvernement ; ce qui a rarement été observé avec les législatures qui se sont succédé. L'assemblée nationale doit jouer un rôle majeur dans la consolidation de la démocratie et ne pas seulement être une caisse d'enregistrement des décisions émanant du pouvoir exécutif.

*Une implication responsable de la société civile et de la presse* dans la bonne marche de la nation. Ces élections présidentielles auront été marquées par le rôle parfois trouble joué par la société civile mais surtout par une partie de la presse sénégalaise qui aura eu du mal à se départir de son parti pris. Un meilleur encadrement de sa mission et un changement qualitatif sont impératifs. La presse et la société civile sont garantes du respect des normes démocratiques ; mais lorsqu'elles dévient de cette mission, et qu'il y a une presse alimentaire et une société civile partisane, il devient difficile de jouer le rôle de sentinelles de la démocratie.



## **II ENTRE LUTTE DE LIBÉRATION ET TRAFIC DE DROGUES : LE RÔLE DE L'ARMÉE DANS LA POLITIQUE DE LA GUINÉE-BIS- SAU**

En Guinée Bissau depuis fort longtemps, les populations sont habituées à la présence des forces armées un peu partout dans le pays. Depuis son accession à l'indépendance en 1973, l'importance de l'armée dans ce pays n'est plus à démontrer et son impact sur la trajectoire politique est fort ; bien souvent, les rares fois où un président a été élu démocratiquement, sa magistrature a été remise en cause d'une manière ou d'une autre, par les forces militaires.

Encore une fois, les militaires ont fait parler d'eux lors des élections législatives et présidentielles du 23 Novembre 2025, en stoppant le processus électoral par un nouveau coup d'état le 26 novembre suivant<sup>16</sup>. En effet, trois jours après les élections présidentielle et législative qui se sont déroulées globalement dans le calme et sans tension, le chef de l'État

---

16. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Coup\\_d%27%C3%A9tat\\_de\\_2025\\_en\\_Guin%C3%A9e-Bissau](https://fr.wikipedia.org/wiki/Coup_d%27%C3%A9tat_de_2025_en_Guin%C3%A9e-Bissau)

Umaro Sissoco Embalo a pourtant été arrêté et des hommes en uniforme ont annoncé la suspension du processus électoral, ainsi que la fermeture des frontières. Les opposants Domingos Simões Pereira et Fernando Dias ont également été interpellés<sup>17</sup>. Le nouvel homme fort du pays, le général Horta N'Tam, a justifié le coup d'état par «un risque de guerre civile à caractère ethnique». Il a lui aussi annoncé, comme les autres militaires de la sous-région, une transition pour une année.

### L'omniprésence des militaires dans le pays

La prépondérance des militaires en Guinée-Bissau dans le champ politique rappelle la relation entre armée et politique à l'époque pré-coloniale. Cette assertion peut même être étendue à la période coloniale à travers les luttes menées par les mouvements de libération guinéens pour obtenir l'indépendance d'avec le Portugal. En effet, beaucoup d'anciens combattants du PAIGC ont été incorporés dans l'armée et sans doute, pensent-ils être plus légitimes que d'autres pour diriger la nation guinéenne.

Ce qui fait qu'au début de l'indépendance, l'armée bissau-guinéenne a un effectif pléthorique (environ 13,000 Hommes) pour une population de moins de 1,700,000 personnes<sup>18</sup>. En 2008, une réforme du système de sécurité est initiée grâce au soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)<sup>19</sup>; à compter de cette période, les effectifs militaires ont connu une tendance baissière pour se stabiliser autour de 4,000 hommes et femmes en 2022. La réforme du système de sécurité en Guinée-Bissau avait plusieurs objectifs, entre autres:

- **redimensionner le secteur de la défense et de la sécurité en fonction des besoins du pays et de ses capacités économiques réelles ;**
- **moderniser le secteur de la défense et de la sécurité en conformité avec le rôle qui lui est dévolu par le gouvernement ;**
- **clarifier la situation des anciens « combattants nationaux pour la liberté » et restaurer leur dignité.**

Ces informations sont issues du rapport intitulé « Guinée-Bissau: Recensement des forces armées» produit en avril 2008 avec le soutien du PNUD. Ce rapport souligne aussi clairement le rôle central de l'appareil militaire dans l'instabilité permanente de la Guinée-Bissau.

17. <https://www.jeuneafrique.com/1743734/politique/guinee-bissau-umaro-sissoco-embalo-se-dit-vic-time-dun-coup-detat/>

18. [https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays/?codeStat=MS.MIL.TOTL\\_P1&codePays=GNB&codeTheme=12](https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays/?codeStat=MS.MIL.TOTL_P1&codePays=GNB&codeTheme=12)

19. [https://uniogbis.unmissions.org/sites/default/files/guinea-bissau\\_armed\\_forces\\_census.pdf](https://uniogbis.unmissions.org/sites/default/files/guinea-bissau_armed_forces_census.pdf)

sau<sup>20</sup>. En 2009, l'ancien chef d'Etat major des armées, José Zamora Induta, déclarait que les effectifs militaires étaient trop importants: «L'effectif de l'armée, estimé à plus de 10. 000 hommes (pour environ 1,5 million d'habitants), doit « être réduit à 3. 400»<sup>21</sup>.

Dans une période plus récente, cette instabilité peut aussi trouver son origine dans la contexture du régime politique en vigueur qui met en concurrence, le pouvoir exécutif et celui législatif ; une illustration nous est donnée à travers les notes contenues dans le rapport produit par le Centre d'études stratégiques sur l'Afrique de février 2024 consacré aux élections présidentielles en Afrique qui dit ce qui suit<sup>22</sup> : « ...L'instabilité de la Guinée-Bissau se manifeste à de nombreux niveaux. Au cœur du dysfonctionnement de la gouvernance se trouvent des visions concurrentes du rôle de l'exécutif dans le système semi-présidentiel du pays. Dans ce cadre, le président est le chef de l'État et le premier ministre, choisi par le parlement, est le chef du gouvernement, qui choisit les ministres et fixe l'ordre du jour. Ce système a été adopté par la Constitution de 1993 pour renforcer la séparation des pouvoirs entre l'exécutif, le parlement et le judiciaire. Il avait été conçu en réponse au règne de 19 ans du président João Bernardo Vieira, qui avait concentré le pouvoir au sein de l'exécutif, facilitant les abus de pouvoir et l'impunité ».

Une autre illustration nous est fournie par Carlos Cardoso (ancien directeur de l'INEP et directeur du département Recherche du CODESRIA), au lendemain du coup d'état d'avril 2012, en pleine campagne électorale après le 1er tour de la présidentielle : « ... Mais il y a des raisons beaucoup plus profondes qui peuvent aussi expliquer ce coup d'État, comme la mauvaise gestion de toute la transition entre la lutte de libération nationale et la construction d'un État moderne. Un État moderne qui a subi une usure sans précédent sous le magistère de Kumba Yala. Et puis il y a l'armée bissau-guinéenne qui est très ethnicisée et proche de l'idéologie du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC, au pouvoir jusqu'au putsch)...<sup>23</sup> ».

Quels sont les facteurs historiques, sociopolitiques et économiques qui peuvent expliquer la forte présence de l'armée dans le champ politique en Guinée-Bissau ? Comment interpréter la prégnance des pouvoirs militaires ? Quid de l'omniprésence de l'armée et de ses généraux très puissants, avec parfois des connexions claires établies avec le trafic de

---

20. Selon Jeune Afrique (publication du 6 août 2009), l'armée est particulièrement influente en Guinée-Bissau, un pays très pauvre qui a conquis son indépendance (1974) par une longue guérilla contre les colons portugais avant d'être déchiré par une guerre civile (juin 1998-mai 1999) et de nombreux assassinats de dirigeants politiques et militaires. Il y a cinq mois, un attentat à la bombe a tué le chef d'état-major des armées, le général Batista Tagmé Na Waie. Sa mort a été aussitôt suivie de l'assassinat du président Joao Bernardo Vieira, tué par des militaires.

21. <https://www.jeuneafrique.com/depeches/108009/politique/bissau-leffectif-de-armee-doit-passer-de-10-000-environ-a-3-400-hommes/>

22. <file:///C:/Users/Bruno.sonko/Desktop/Transitions%20d%C3%A9mocratiques/Les%20%C3%A9lections%20de%202024%20en%20Afrique%20Des%20d%C3%A9mocrites%20et%20opportunit%C3%A9s%20pour%20retrouver%20l%20E2%80%99%C3%A9lan%20d%C3%A9mocratique%20E2%80%93%20Centre%20d%E2%80%99%C3%89tudes%20Strat%C3%A9giques%20de%20l%20E2%80%99Afrique.htm>

23. <https://www.jeuneafrique.com/176352/politique/carlos-cardoso-aucun-pr-texte-ne-peut-justifier-le-putsch-des-militaires-bissau-guin-ens/>

drogue, notamment la cocaïne ? <sup>24</sup> <sup>25</sup> En second lieu, la présence continue des militaires en Guinée-Bissau est-elle liée à une faillite totale des institutions civiles au point que seule l'armée soit en mesure d'assurer un fonctionnement normal du pays ? Quelles sont les logiques d'action des militaires et quels sont les facteurs qui ont favorisé l'interventionnisme de l'armée en Guinée-Bissau ? Quelles sont les voies et moyens à mettre en œuvre afin d'avoir des institutions crédibles et solides dans le pays, car beaucoup de ces institutions sont inféodées aux militaires et sont rarement prises en compte dans la gestion du pays et aussi pour permettre un épanouissement de la démocratie.

## Une stabilité politique précaire

Ainsi que le soutient P. Maurice Toupane<sup>26</sup> (chercheur à l'ISS), «*l'armée a souvent joué un rôle politique déterminant en Guinée-Bissau. Elle est à l'origine de plusieurs coups d'État, le dernier remontant à avril 2012. Depuis lors, elle était restée hors de la scène politique. Le chef d'état-major général des armées, Biagui Nantam, a souvent rappelé que les militaires resteraient désormais «en dehors des querelles politiques». Mais le positionnement actuel de la hiérarchie militaire rompt avec cette position de neutralité... Ce retour de certaines figures controversées de l'armée sur la scène politique pose un risque majeur à l'équilibre civilo-militaire indispensable au bon fonctionnement des institutions. Les conflits entre les principaux acteurs politiques et leurs soutiens dans la société civile, d'une part et, d'autre part, l'armée constituent un facteur important d'instabilité. La poursuite de la crise et de la paralysie de l'État depuis 2015 ont permis l'irruption des militaires sur la scène politique.... Le manque de bonne volonté et l'incapacité des acteurs politiques et institutionnels bissau-guinéens à dépasser leurs propres intérêts à court terme, ainsi que la réaction timide des acteurs internationaux impliqués dans le processus de stabilisation du pays ont ouvert la porte à l'ingérence de l'armée.*»

**24.** On se souvient encore de l'arrestation par la DEA américaine en pleine mer de l'ex-chef d'état-major de la Marine de Guinée-Bissau, le contre-amiral José Américo Bubo Na Tchuto, qui a été capturé et envoyé aux États-Unis <https://www.jeuneafrique.com/171431/politique/guin-e-bissau-le-contre-amiral-bubo-na-tchuto-arr-t-et-emmen-aux-tats-unis/>

**25.** En Guinée-Bissau, l'autorité gouvernementale est souvent synonyme de contrôle du patronage. Cela va du trafic de stupéfiants à l'exploitation forestière illégale, en passant par le contrôle des marchés publics et le détournement des recettes fiscales. La Guinée-Bissau est depuis longtemps considérée comme la principale plaque tournante du trafic de cocaïne en Afrique de l'Ouest pour les cartels de la drogue d'Amérique latine. Il semblerait que la contrebande de stupéfiants ait augmenté sous Embaló, la dernière grande saisie de drogue datant de 2019. La Guinée-Bissau est régulièrement classée parmi les pays les plus corrompus du monde dans l'indice de perception de la corruption de Transparency International <file:///C:/Users/Bruno.sonko/Desktop/Transitions%20d%C3%A9mocratiques/Les%20%C3%A9lections%20de%2020204%20en%20Afrique%20Des%20d%C3%A9mocratiques%20et%20opportunit%C3%A9s%20pour%20retrouver%20la%20corruption%20en%20Afrique.htm>

**26.** <https://issafrica.org/fr/iss-today/guinee-bissau-lingerence-militaire-remet-elle-en-cause-les-efforts-de-stabilisation>

Au-delà de favoriser une instabilité sociale et politique en Guinée-Bissau, l'armée et ses dignitaires, jouent un rôle assez néfaste dans le développement socio-économique du pays avec son implication dans ce qu'il convient d'appeler l'économie souterraine de la drogue; en effet, son implication dans le trafic de drogue est souvent mentionné dans plusieurs études. Une implication encadrée et bien structurée de l'armée dans les activités économiques du pays n'est pas une mauvaise chose en soi car elle a un savoir-faire à faire valoir dans certains secteurs économiques. Malheureusement, assez souvent les interventions des militaires dans les activités économiques ont une connotation négative.



Sur ce point précis, l'étude menée par Revue Contemporaine en juillet 2015<sup>27</sup> dit ceci: «Beaucoup moins appréhendés par les sciences humaines et sociales, le rôle économique des armées ainsi que leur place souvent importante dans les économies de certains pays, en Afrique mais pas seulement, mérite de faire l'objet d'études scientifiques. Sur le continent africain en effet, les armées sont impliquées dans l'économie de rente ou de prédateur, voire dans des activités illégales ou criminelles (la Guinée Bissau et le trafic de la cocaïne originaire d'Amérique Andine, etc.). De telles trajectoires résultent, dans certains cas, du fait que les forces armées sont soumises à de fortes contraintes budgétaires qui impactent notamment le paiement des salaires (RDC, RCA, etc.). Mais, toujours dans le champ de l'économie, les armées sont aussi un régulateur d'activité et donc indirectement de l'emploi par le biais des entreprises qu'elles contrôlent. Cette implication dans l'économie peut aller jusqu'à la création de complexes militaro-industriels (il en est ainsi des oligarchies pétrolières en Angola ou en Algérie)».

En tout état de cause, l'élection le 27 février 2020 du président en exercice Umaro Sissoco Embaló (ancien haut dignitaire de l'armée), avait marqué pour beaucoup, un retour précaire à une certaine forme de stabilité politique ; précaire parce que lui aussi, fera l'objet d'une tentative de coup de force, selon ses affirmations. En effet, dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre 2023, des troubles éclatent entre l'armée et des forces de sécurité qui feront deux morts, troubles que le président qualifiera de « tentative de coup d'État », le 2 décembre 2023. En réponse, il avait dissous le parlement le 4 décembre 2023, ce dernier étant dominé par l'opposi-

27. <https://calenda.org/328158?lang=pt>

tion<sup>28</sup>. L'actuel président de la Guinée-Bissau doit composer avec une opposition qui a remporté les dernières élections législatives de 2022. Ce qui ne lui permet pas d'asseoir confortablement son influence sur la conduite des affaires du pays.

Toutefois, à l'entame de son mandat, il a promis de faire de la lutte contre la corruption et le trafic de drogue une priorité et également de mener son pays sur la voie du développement économique et social. En témoigne une interview qu'il a accordée au Journal *le Monde* dans laquelle il dit<sup>29</sup> : «... *La Guinée-Bissau ne sera plus le pays que vous avez connu, où n'importe qui fait n'importe quoi. C'est terminé, terminé !... Je ne tolérerai jamais les trafiquants et les corrupteurs. Pendant le Covid, l'OMS [Organisation mondiale de la santé] a demandé de libérer des prisonniers : ceux qui sont restés derrière les barreaux étaient accusés de corruption, homicide volontaire et trafic ou consommation de drogue. Avec moi, ces gens-là n'auront pas de grâce présidentielle* ».

Pour l'heure, le mandat de Embaló est terminé en principe depuis le 4 septembre 2025. Les élections présidentielles étaient en principe prévues avant cette date. Les nouvelles élections présidentielles couplées aux élections législatives qui se sont tenues le 23 Novembre 2025, ont été entachées d'un nouveau coup de force et Elbalo a officiellement été démis de ses fonctions, même si certains pensent que c'est un faux coup d'état ; avant ces élections de Novembre 2025, Embalo a fait face à une forte contestation émanant des forces politiques et sociales du pays. Contestation qui s'était accrue dès la dissolution de l'assemblée nationale, qui pour beaucoup d'observateurs avertis de la scène politique, n'aura été qu'un prétexte pour lui, pour mieux contrôler le pays. A titre de rappel, cette dissolution était la deuxième, après celle intervenue en Mai 2022. Gilles Yabi soutient cette hypothèse dans une interview accordée à RFI<sup>30</sup> : « *La Guinée-Bissau s'est aussi invitée à la table du sommet de la Cédéao depuis les affrontements entre des éléments de la Garde nationale et des forces spéciales de la Garde présidentielle le 1er décembre et l'évocation d'une tentative de coup d'État par le président Umaro Sissoko Embalo. Le président Embaló a sans doute tenté de convaincre ses pairs qu'il a été victime d'une tentative de coup d'État et qu'il ne pouvait que prendre des mesures exceptionnelles, comme celle de dissoudre l'Assemblée nationale. C'est en effet ce qu'il a fait le 5 décembre : dissoudre le parlement présidé par son adversaire politique principal, Domigos Simões Pereira, leader du parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC). En juin dernier, c'est la coalition menée par le PAIGC qui avait nettement gagné les élections législatives avec 54 sièges contre 29 pour le Madem G15, la famille politique du président Embalo. L'article 94 de la constitution de Guinée-Bissau interdit toute dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la république dans les douze mois suivant des élections législatives. La décision du président Embalo est donc une violation flagrante de la constitution. Le président déroule de fait une reprise en main du pouvoir politique, après la défaite de son parti lors des élections législatives. Cela ressemble beaucoup à un coup de force* ».

28. [https://fr.wikipedia.org › wiki › Umaro\\_Sissoco\\_Embaló](https://fr.wikipedia.org › wiki › Umaro_Sissoco_Embaló)

29. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/08/02/en-guinee-bissau-la-croisade-du-president-umarosissoco-embalo-contre-la-drogue-et-la-corruption\\_6090330\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/08/02/en-guinee-bissau-la-croisade-du-president-umarosissoco-embalo-contre-la-drogue-et-la-corruption_6090330_3212.html)

30. <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/%C3%A7a-fait-d%C3%A9bat-avec-wathi/20231216-de-la-sierra-leone-%C3%A0-la-guin%C3%A9e-bissau-une-crise-%C3%A9thique-profonde-du-leadership-politique>

Le rapport produit par l’Institut d’études de sécurité (ISS)<sup>31</sup> conforte cette position en affirmant ce qui suit : « ... tout laisse penser que cette décision répond plutôt à une volonté du président de contrôler le pouvoir politique. En effet, depuis son accession au pouvoir, ce dernier a clairement manifesté son intention de revoir les fondements du régime semi-présidentiel de la Guinée-Bissau. Ce système d’inspiration portugaise instaure un équilibre et une collaboration entre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire et les personnalités qui les incarnent » .

Face aux pressions de toutes sortes et aux nombreux débats sur l’illégitimité de la dissolution de l’assemblée nationale, tant de la communauté internationale que de l’opposition, composée principalement de la coalition PAI-Terra Ranka, de l’APU-PDGB et du Mouvement MADEM-G15, le président bissau-guinéen avait annoncé (récemment, le 21 Juillet 2024) que les élections législatives anticipées se tiendront à la date du 23 novembre 2025. Il avait pris cette décision après avoir consulté le gouvernement et la Commission électorale national (CNE).

## Rapports de forces – quel système politique pour la Guinée Bissau ?

Selon P.M. Toupane<sup>32</sup>, la crise post-électorale que traverse la Guinée-Bissau serait la suite logique de celle qui s’est déclarée en août 2015, lors du limogeage de l’ancien Premier ministre Domingos Simoes Pereira — par ailleurs président du Parti africain pour l’indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC) —, par l’ancien président José Mario Vaz. Il pointe aussi du doigt les défaillances de la CEDEAO dans la gestion de cette crise post-électorale: «Les positions contradictoires de la CEDEAO dans la gestion du contentieux électoral révèlent en outre les divisions profondes au sein de l’organisation régionale, où l’agenda de certains États semble avoir pris le dessus sur l’agenda régional. Alors que la CNE considère que l’investiture d’Embaló s’est effectuée «en dehors des cadres légaux et constitutionnels», celui-ci a été reconnu comme président par le Niger, le Nigeria et le Sénégal voisin».

Avec ce nouveau coup de force des militaires, le chemin pour atteindre une certaine stabilité pour ce pays est encore complexe et de réels efforts ou concertations seront nécessaires pour espérer une quelconque amélioration de la situation. L’étude du CESA<sup>33</sup> résume la situation comme suit: *il s’agira surtout de savoir comment créer et maintenir une dynamique en faveur d’un système de gouvernement stable et de garde-fous institutionnels contre les abus de pouvoir.* En effet, les dissensions entre les différents partis politiques et les différentes institutions (Assemblée nationale populaire et présidence notamment), demeurent nombreuses et chaque partie veut s’affirmer. Le président Embalo souhaitait depuis son accession au pouvoir, mettre en place un régime présidentiel fort ; a contrario, l’Assemblée nationale populaire elle, voulait à tout prix, maintenir le système tel qu’il est actuellement, pour ne pas reproduire les excès de pouvoir du temps de l’ancien président Nino Viera.

---

31. <https://issafrica.org/fr/iss-today/des-elections-credibles-une-chance-pour-la-stabilite-de-la-guinee-bissau>

32. <https://issafrica.org/fr/iss-today/guinee-bissau-lingerence-militaire-remet-elle-en-cause-les-efforts-de-stabilisation>

33. <https://africacenter.org/fr/spotlight/2024-elections/guineebissau/>

On peut aussi faire une comparaison avec d'autres pays de la sous-région dans lesquels l'on note une forte présence de l'armée, tels le Niger ou la Guinée-Conakry, et où les défis sont parfois les mêmes : assurer une transition politique juste et sans violence ni heurts. Carlos Cardoso<sup>34</sup> estime qu'il faut tout faire pour remettre en place les institutions de la République (Assemblée Nationale, renouveler la Commission électorale, faire fonctionner les tribunaux) et redonner la confiance des guinéens en ces institutions. Cela demande une intervention claire et déterminée de la Communauté internationale, y compris la CEDEAO et l'Union africaine. Dans tous les cas, des réformes en profondeur sont indispensables ainsi que le concours de toute la société guinéenne. Déjà, la récente expulsion par le président Emballo, des observateurs de la CEDEAO, venus évaluer la situation politique du pays, en rencontrant l'opposition et la société civile, ne constituait pas un gage de progrès vers un système politique stable<sup>35</sup>. Les événements qui ont suivi en novembre 2025 ont donné raison à ceux qui pensaient que l'ancien président ne voulait pas aller vers une transmission pacifique du pouvoir. Idem pour les actuels tenants du pouvoir qui refusent toute publication des résultats.

---

34. Interview menée avec C Cardoso le 9 Juin 2024

35. <https://theconversation.com/crise-politique-en-guinee-bissau-la-democratie-ou-lautoritarisme-251664>

## III - LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE : INCERTITUDES AUTOUR DE LA TRAJECTOIRE POLITIQUE



L'élection d'Alpha Condé en 2010 a marqué un tournant dans l'histoire de la Guinée. Pour la première fois depuis l'indépendance vis-à-vis de la France en 1958, un président élu démocratiquement est arrivé au pouvoir. Le 5 septembre 2021, l'armée a renversé Condé. Ainsi, la courte période de démocratie a pris fin. Quelles sont les causes de ce triste bilan ?

L'hypothèse défendue dans cette contribution est la suivante : l'incertitude autour de la trajectoire de ce pays est liée à la prégnance d'une certaine forme de diglossie entre d'une part, les élites militaires et civiles, et d'autre part, les aspirations des citoyens guinéens. Ainsi, la Guinée peut être vue comme un jeune navire sur une mer agitée. Depuis son indépendance en 1958, elle a connu de nombreux capitaines, mais peu d'entre eux ont su garder le cap bien longtemps.

**Le pouvoir comme butin :**

En Guinée, le pouvoir politique est souvent considéré moins comme un service au peuple que comme une récompense pour la victoire. Ceux qui accèdent au pouvoir distribuent les postes et les richesses à leurs partisans. Cela mine la confiance dans des institutions équitables.

**Les divisions ethniques :**

La politique est fréquemment structurée selon des lignes ethniques. Au lieu de débattre d'idées ou de programmes, on se détermine en fonction de l'origine et de l'appartenance ethnique. Cela affaiblit la cohésion et la démocratie.

**Des institutions fragiles :**

Les tribunaux, le parlement et l'administration ne sont ni assez forts ni assez indépendants, pour contrôler le gouvernement. Lorsque le pouvoir est trop concentré entre les mains d'une seule personne, la démocratie devient une façade.

**Corruption et pauvreté :**

Une grande partie de la population lutte pour survivre. Dans un tel contexte, la corruption agit souvent plus vite que la persuasion. Les gens attendent une aide immédiate plutôt qu'un changement politique à long terme.

**Un cycle de déception :**

De nombreux Guinéens et Guinéennes ont plusieurs fois placé leur espoir dans le changement – pour être finalement déçus. Ainsi grandit le désir d'un «homme fort » promettant l'ordre, même si cela se fait au détriment de la démocratie.

En effet, depuis son accession à l'indépendance en 1958, le pays a connu une trajectoire politique, sociale et économique particulièrement mouvementée ; toutefois, cette trajectoire est marquée par une constante : la place et le rôle très important joué par les élites militaires mais également, l'appétence des pouvoirs civils pour la méthode forte.

Lorsque le capitaine Mamadi Doumbouya prenait le pouvoir par le biais d'un coup d'état militaire le 5 septembre 2021 pour « débarquer » le professeur Alpha Condé, beaucoup d'observateurs avertis de la scène politique guinéenne ne furent guère surpris, tant la situation nationale était tendue et conflictuelle entre le président Condé et la classe politique dans son ensemble ou encore les syndicats et la société civile<sup>(vi)</sup>.

D'aucuns se demandaient aussi combien de temps allait durer cette prise de pouvoir ou ce qu'il convient d'appeler dans le langage commun, transition. Cette question fait toujours sens si l'on

se fie à la trajectoire plus ou moins heurtée de ce pays qui a vu l'armée occuper à plusieurs reprises, des positions stratégiques. Force est de constater que la Guinée a souvent flirté avec des pouvoirs plus ou moins totalitaires. Les questionnements essentiels soulevés dans le cas guinéen ou bien dans d'autres contextes sont mis en exergue par K Idrissa<sup>36</sup> : *le coup d'Etat est-il une séquelle des traditions coloniales, un instrument de régulation corporatiste et de consolidation sociale, un mécanisme de régulation politique face à des rouages institutionnels défaillants, un devoir moral afin de réhabiliter une armée frustrée et marginalisée, un devoir civique pour sauver l'Etat et les institutions, un effet de contagion, ou est-il lié à une absence de formation et de culture politique dans l'armée ? En définitive, quels sont les contextes favorables à un coup d'Etat ? Le coup d'Etat est-il la conséquence d'une crise ou est-il lui-même un des moyens de sortie de crise ?*

Le premier président Ahmed Sékou Touré (président de la Guinée de 1958 à 1984) était réputé pour son intransigeance et sa fermeté tant à l'endroit des guinéens qu'au niveau des relations au plan international; avec la France notamment, il a dû faire face à une forte hostilité de l'ancienne puissance coloniale française qui n'a eu de cesse de tenter de l'isoler<sup>37</sup>. Au niveau national, les guinéens ont expérimenté de fortes répressions durant la présidence de Sékou Touré. En effet, selon Amnesty International, quelque 50 000 personnes auraient été assassinées sous le régime de Touré. Le Camp Boiro restera le symbole de cette répression violente où, selon une estimation, 5 000 personnes y sont exécutées, parfois après des tortures dénoncées alors par Amnesty International<sup>38</sup>.

A la mort du président Sékou Touré, la Guinée aura comme président le général Lansana Conté, qui restera très longtemps au pouvoir ( de 1984 à 2008, soit 24 ans) et dont la fin de règne sera marquée par une forte contestation populaire<sup>39</sup>, ensuite ce fut au tour du capitaine Moussa Dadis Camara, qui prit les rênes du pays en 2008 jusqu'en Janvier 2010 et dont le pouvoir fut lui aussi, entaché par de sanglantes répressions, en particulier avec le massacre du 28 septembre 2009 pour lequel il avait été condamné pour crimes contre l'humanité. Après ce cycle totalitaire, les premières élections libres après l'indépendance se sont tenues en 2010 et ont vu le professeur Alpha Condé accéder à la magistrature suprême.

Toutefois, on a pu constater le changement notable que prenait le pouvoir d'Alpha Condé après quelques années d'exercice, surtout avec une multitude de restrictions en matière

---

36. K, Idrissa, Armée et Politique au Niger ; CODESRIA, 2008

37. Voir Perspective Monde, « La Guinée et ses nombreux coups d'états militaires », 14 Mars 2023 : Comme le soulignait le président Sékou Touré le jour de la proclamation de l'indépendance : « Nous préférerons la pauvreté dans la liberté à la richesse dans l'esclavage ». Cette phrase restera pour toujours dans les annales de l'histoire des relations franco-guinéennes. D'ailleurs, elle a coûté cher à la Guinée car, par la suite, les autorités françaises ont tout fait pour isoler la Guinée sur la scène internationale, mais sans succès.

38. <https://fr.wikipedia.org> › wiki › Ahmed\_Sékou\_Touré

39. <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMEve/1262>

des libertés individuelles et collectives. Vincent Foucher<sup>40</sup> décrit les années Alpha Condé comme suit : « *Alpha Condé n'aura pas su dépasser le double legs de 2010 – des institutions électorales fragiles et un processus d'ethnicisation du politique – et c'est bien vers un « autoritarisme électoral » qu'il aura emmené la Guinée. Ainsi, en combinant, sur toute la durée de ses mandats, répression et manipulations institutionnelles et constitutionnelles, il s'est assuré en 2020 un troisième mandat ...* ».

Vraisemblablement le troisième mandat aura été celui de trop pour le président Condé. Il s'est maintenu au pouvoir au prix de manipulations flagrantes de la constitution et aussi nonobstant les nombreuses manifestations hostiles de la société civile et de l'opposition réunies autour du Front national pour la défense de la démocratie (FNDC)<sup>41</sup>.

Ce qui peut paraître surprenant, c'est qu'au lendemain de la victoire d'Alpha Condé pour un troisième mandat, on a très peu entendu la communauté internationale dénoncer les manipulations de la constitution guinéenne opérées par Alpha Condé et ses souteneurs. Lorsqu'on prend l'exemple de la CEDEAO, beaucoup ont dénoncé une certaine forme de complaisance : « elle condamne les coups d'états militaires et ne s'émeut pas outre mesure pour les coups d'états constitutionnels » ; autrement dit, parfois au détriment des aspirations des peuples, elle est prompte à légitimer les manipulations des constitutions constatées un peu partout en Afrique de l'Ouest et les exemples sont légion : Togo, République de Guinée, Côte d'Ivoire, etc.

A l'heure actuelle (depuis 2021), le pouvoir suprême est exercé par une junte militaire avec à sa tête le capitaine Doumbouya (qui est devenu entre-temps général de corps d'armée). Ainsi, la Guinée a renoué avec sa tradition de pouvoir totalitaire et militaire ; ce qui fait dire à certains analystes avertis de la scène politique guinéenne que : « *la Guinée est un pays où le pouvoir politique est encore dominé par l'armée, car celle-ci est habituée à s'emparer du pouvoir par la force des armes* »<sup>42</sup>.

Face aux pressions multiples de la communauté internationale, le général Doumbouya avait tenu à rassurer et avait pris l'engagement de rendre le pouvoir aux civils au bout de deux ans, comme l'atteste le journal Le Monde dans sa parution d'Octobre 2022<sup>43</sup>: « *Sous la menace de sanctions plus sévères, la junte au pouvoir en Guinée a accepté de rendre le pouvoir aux civils au bout de deux ans, au lieu de trois, a annoncé son chef, Mamadi Doumbouya. Une annonce confirmée par un document de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao)* ».

40. « Guinée : éléments pour une topographie politique et morale », Coordonné par Vincent Foucher, Joschka Philipps, Abdoulaye Wotem Somparé, Dans Politique africaine 2023/1(n°169), pages 5 à 9, Éditions Karthala

41. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/12/20/en-guinee-alpha-conde-a-confirme-son-intention-de-changer-la-constitution\\_6023619\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/12/20/en-guinee-alpha-conde-a-confirme-son-intention-de-changer-la-constitution_6023619_3212.html)

42. Deme, Mamadou Hady, « L'armée dans la démocratisation tardive en Guinée Conakry », Hal open science, 1 mai 2017, p.3, URL <https://theses.hal.science/tel-01516433>

43. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/10/22/guinee-la-junte-accepte-de-rendre-le-pouvoir-aux-civils-dans-deux-ans\\_6146864\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/10/22/guinee-la-junte-accepte-de-rendre-le-pouvoir-aux-civils-dans-deux-ans_6146864_3212.html)

Mais dans l'entendement de la junte, la remise du pouvoir aux civils demeure assujettie à des préalables tels que l'assainissement de la démocratie guinéenne et des principales institutions du pays ; la junte semble-t-il souhaite prendre son temps et prône la radicalité méthodologique en voulant travailler sur des réformes en profondeur qui sont censées améliorer le futur de la république de Guinée (révision constitutionnelle, relecture du code électoral et toilettage du fichier électoral entre autres, assainissement de la coopération internationale, gestion des ressources naturelles et minières, etc.).

Or, les principaux partis politiques et mouvements de la société civile, syndicats, s'impatientent et estiment que les militaires sont restés trop longtemps au pouvoir et doivent respecter l'engagement pris d'organiser des élections libres et transparentes dans les plus brefs délais. Ils veulent que les militaires mettent en place une transition civile qui sera chargée d'organiser ces élections. Cette impatience a généré de vives tensions dans le pays et les manifestations hostiles aux dirigeants militaires sont de plus en plus fréquentes.

A titre d'illustration, la grève générale illimitée lancée par les centrales syndicales en février 2024, dans le but d'obtenir une baisse des prix des denrées de première nécessité, la fin de la censure médiatique et la libération d'un syndicaliste. Le journal *Jeune Afrique* revient sur les propos du secrétaire général de la CNTG qui s'est prononcé sur les tensions sociales que connaît la Guinée en disant ceci<sup>44</sup> : « *La grève générale vise à obtenir la baisse des prix des denrées de première nécessité, la fin de la censure médiatique et la libération d'un syndicaliste de presse. Elle a été très suivie et est renouvelée pour les jours à venir, « jusqu'à satisfaction totale et intégrale de l'ensemble des points de revendications », a déclaré lundi à la presse Ahmadou Diallo, porte-parole du mouvement syndical* ».

Un autre cas nous est rapporté à travers les écrits de Courrier international : « *La co-cotte-minute guinéenne menace à nouveau d'exploser. C'est, du moins, le sentiment qui se dégage de la naissance de la nouvelle coalition politique, dénommée Union sacrée, créée le 22 avril dernier, à la suite d'une concertation à huis clos d'un consortium de formations politiques et d'organisations de la société civile. Les conjurés ont décidé d'unir leurs efforts pour contraindre le CNRD [Comité national du rassemblement pour le développement, nom pris par la junte militaire de transition proclamée en Guinée après le coup d'État du 5 septembre 2021 qui a renversé le président Alpha Condé] à respecter ses engagements d'organiser les élections nécessaires au retour à l'ordre constitutionnel avant la fin de l'année 2024* »<sup>45</sup>.

Va-t-on vers une crise électorale en Guinée? Si c'est le cas, quelle est la meilleure stratégie de sortie de crise pour débarrasser le pays de ces impérities ? Convient-il de laisser les militaires continuer à diriger le pays avec des mesures parfois populistes qui séduisent quand même une frange de la population ou à contrario, faut-il rendre le pouvoir aux civils en sachant que la Guinée peut encore être minée par des crises ethniques qui ont jalonné sa trajectoire politique et sociale ?

Il est difficile de répondre à ce questionnement avec des arguments précis ou exempts de

---

44. <https://www.jeuneafrique.com/1541565/politique/face-a-mamadi-doumbouya-en-guinee-la-tension-sociale-est-a-son-comble/>

45. <https://www.courrierinternational.com/article/politique-la-transition-s-eternise-en-guinee-avis-de-tempete-sur-conakry>

critiques. Les partisans des putschistes tout comme ceux de la défense de la démocratie mettent en avant des arguments qui peuvent sembler légitimes. Ce qu'il convient de souligner avec force c'est que trop souvent dans la sous-région ouest africaine, lorsqu'il leur a été donné l'opportunité d'exercer le pouvoir, les « civils » ont failli et ont fait étalage de leur incapacité à transformer véritablement le pays et à le doter d'institutions solides capables de satisfaire les besoins essentiels des populations guinéennes en particulier et africaines en général. Trop souvent la démocratie rime avec la mise en orbite de lobbies importants ou réseaux clientélistes qui ne se préoccupent en aucune façon du bien-être social et économique.

Malgré tout, maintenir ou promouvoir un pouvoir totalitaire n'est pas la meilleure des options même si dussions-nous comprendre la promotion du concept de démocratie « éclairée »<sup>46</sup> que certains vantent à travers les trajectoires de quelques pays africains ou non africains (Rwanda, Botswana, Chine). Pour le cas spécifique de la Guinée, il est important de revenir à un ordre constitutionnel civil, respectueux des attentes des citoyens comme ce fut le cas dans d'autres pays qui ont eu à expérimenter un pouvoir totalitaire et qui ont en ont tiré des séquelles graves (Nigeria, Liberia, Sierra Leone, Gambie).

Assurément, il convient de prendre le temps nécessaire pour asseoir véritablement et consolider la démocratie en république de Guinée à travers des consultations nationales sincères et inclusives. D'autres nations en Afrique ou ailleurs ont, par le passé, expérimenté ce type de crise institutionnelle et à force de patience et au prix de concessions et luttes importantes, elles sont aujourd'hui considérées comme des pays démocratiques ou ont connu des avancées démocratiques remarquables (le Bénin ou le Cap-Vert). Pour ce faire, elles se sont basées sur un condensé de normes ou compromis locaux et internationaux, et ont fait preuve d'une imagination et d'une ingéniosité remarquables, afin d'aboutir à des consensus acceptables pour la majorité.

En attendant, le général Doumbouya gère et manœuvre à sa guise (avec un soutien fort de certaines franges de la population guinéenne), en utilisant un discours souvent teinté de populisme et en dénonçant l'incapacité de ses ministres civils à sortir la Guinée de sa situation économique et sociale critique ; d'où la décision de dissoudre le gouvernement dirigé par Bernard Goumou intervenue il y a quelques temps (en février 2024) et la nomination d'un nouveau premier ministre, Amadou Ouri Bah, qui a la lourde mission de gérer le pays et de le sortir de sa torpeur économique et sociale.

Sommes-nous à l'heure actuelle dans une impasse politique, avec un pouvoir militaire qui prolonge la transition et, des opposants qui piaffent d'impatience ? Comment faire pour que pareil scénario en Guinée ne se reproduise plus, avec un pouvoir civil qui, admettons-le, a failli à sa mission ? Quelles sont les mécanismes à travers lesquels les aspirations démocratiques seront enfin pérennisées ? Comment satisfaire les milliers de jeunes et de femmes guinéens qui sont quelque part pris en otage par la classe politique qui elle est toujours subordonnée ou assujettie à des intérêts autres que ceux des populations ? Quelles sont les voies et moyens ou les mécanismes à mettre en œuvre pour renforcer les institutions guinéennes mais également pour bien cerner les missions de l'armée afin d'assurer sa neutralité politique ? Quels sont les facteurs qui favorisent un intervention-

---

46. L'on se réfère ici à certaines situations ou pays dans lesquels le président a concentré beaucoup de pouvoirs entre ses mains afin de promouvoir un développement économique et social dans lequel l'Etat joue un rôle central et est au cœur de initiatives économiques.

nisme militaire et a contrario quels sont ceux qui peuvent le réduire ?

Ces différentes préoccupations devront certainement être au cœur de l'agenda politique, économique et social des nouvelles ou futures autorités guinéennes et continuer de nourrir la réflexion. L'avenir proche nous le dira certainement. En attendant, la situation sociale se tend de plus belle avec une nouvelle « journée morte » décrétée par la classe politique et la société civile courant août 2024 pour dénoncer encore une fois, les arrestations abusives et les violations récurrentes des droits de l'homme<sup>47</sup>.

Pour tenter de rassurer la population et les autorités internationales, le nouveau premier ministre avait annoncé la tenue d'un référendum en septembre 2025 et les élections législatives et présidentielles en décembre 2025. Une réforme de la constitution a été proposée et le point central qui retient l'attention est la prolongation du mandat présidentiel qui passerait de 5 à 7 ans, renouvelable une fois. C'est en tout cas la proposition faite par Dr Dansa Kourouma qui est à la tête du Conseil National de Transition<sup>(VII)</sup>. D'ailleurs, le référendum organisé le 21 septembre 2025, qui a été boycotté par l'opposition, donne selon certaines analyses<sup>48</sup>, les coudées franches au président intérimaire pour se présenter à la présidentielle de décembre 2025.

A plusieurs reprises, la candidature du général-président a souvent été agitée ici et là par ses partisans, alors que la junte avait promis la fin de la transition pour la fin 2024. En fin de compte il sera sera bel et bien candidat puisque la cour suprême vient de publier une liste provisoire de neuf candidats dans laquelle ne figure pas l'un des principaux opposants, Cellou Dalein Diallo qui est toujours en exil<sup>49</sup>.

---

47. <https://guineenews.org/guinee-les-forces-vives-de-guinee-appellent-a-une-journee-ville-mort-le-lundi-12-aout/>

48. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/09/22/en-guinee-fin-du-referendum-visant-au-retour-a-l-ordre-constitutionnel\\_6642390\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/09/22/en-guinee-fin-du-referendum-visant-au-retour-a-l-ordre-constitutionnel_6642390_3212.html)

49. <https://www.jeuneafrique.com/1738802/politique/presidentielle-en-guinee-neuf-candidats-retenus-dont-mamadi-doumbouya/>

- (I) Kimba, Idrissa, Armée et Politique au Niger ; CODESRIA, 2008
- (II) Huntington S., 1993, The Third Wave. Democratization in the Twentieth Century, Norman, University of Oklahoma Press
- (III) O'DONNELL G., SCHMITTER P.C. et WHITEHEAD L., 1986, Transitions to Authoritarian Rule, Johns Hopkins University Press.
- (IV) Au Sénégal, il y a de fortes remises en cause du processus électoral ; les partis politiques d'opposition ont dénoncé de nombreuses irrégularités notamment sur la question du parrainage et du fichier électoral.
- (V) Loada, Augustin et Jonathan Wheatley, Transitions démocratiques en Afrique de l'Ouest ; L'Harmattan, 2014
- (VI) <https://information.tv5monde.com/afrique/coup-detat-en-cours-en-guinee-alpha-conde-le-troisieme-mandat-de-trop-35276>
- (VII) <https://information.tv5monde.com/afrique/pourquoi-la-guinee-allonge-le-mandat-presidentiel-de-cinq-sept-ans-2778922>